23me Année N 5511 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX: RUE NEU E. 17 — Mercredi 23 Mai 1879

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . 12.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces: la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITTE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, 27 MAI 1879

BOURSE DE PARIS DU 27 MAI

Cours à terme de 1 h. 10, communiqués par MM. A. MAIRE et H. BLUM, 60, rue Richelieu, Paris.

VALEURS	Cours du jour	Cours précéd.
3 0/0 amortissable. . .	83 10 .[.	83 35 .[.
Rente 3 0/0.	80 65 .[.	80 85 .[.
Rente 5 0/0.	115 225 [.	115 60 .[.
Italien 5 0/0.	81 75	81 15 .[.
Turc 5 0/0	11 55	11 60
Act. Nord d'Espagne .	302 50	305 00
Act. Gaz.	1277 50	1280 00
Act. B. de Paris P.-B.	780 00	780 00
Act. Mob. Français. .	532 50	535 00
Act. Lombards . . .	197 50	201 25
Act. Autrichiens. . .	591 25	592 50
Act. Mob. Espagnol. .	970 00	1000 00
Act. Suez	750 00	752 50
Act. Banque Ottom. .	508 75	508 75
Oblig. Egypt.uni. . .	203 75	202 50
Act. Fon. France. . .	767 50	768 75
Florin d'Autriche . .	69 9/16	69 75
Act. Saragosse. . . .	370 00	370 00
Emp. Russe 1877. . .	90 7/8	91 20
Délégations Suez. . .	647 50	643 75
Florin Hongrois . . .	83 1/2	83 70
Espagne extérieur . .	» »	15 5/8
Consolidés	» »	97 0/0

Ces cours sont affichés chaque jour, vers h. 1/2, chez MM. A. MAIRE et H. BLUM, 76, rue du Collége, à Roubaix.

BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental)	27 MAI	26 MAI
3 0/0	80 55 .[.	80 85 .[.
3 0/0 amortissable . .	83 10 .[.	83 35 .[.
4 1/2 0/0.	111 50	111 50
Emprunts 5 0/0. . . .	115 05 .[.	115 50 .[.
Service particulier	27 MAI	26 MAI
Act. Banque de France.	3030 00	3040 00
» Société générale. .	502 00	505 00
» Créd. f. de France.	768 00	768 00
» Chemin autrichien.	592 00	592 00
» Lyon.	1137 00	1137 00
» Est	715 00	712 00
» Ouest	770 00	772 00
» Nord.	1500 00	1500 00
» Midi	872 00	877 00
» Suez	740 00	752 00
¢ Péruvien . . .	00 00	00 00
Act. Banq. ottom. (anc.)	000 00	000 00
» Banq. ottom. (nou.)	508 00	508 00
Londres court. . .	25 18 50	25 19 00
Créd. Mob. (act. nouv.)	530 00	535 00
Turc	11 47	11 55

DÉPÊCHES COMMERCIALES
New-York, 27 mai.

Change sur Londres, 4,87 50; change sur Paris, 5,13 75; 100.
Café good fair, (la livre) 11 3/8, 11 5/8.
Café good Cargoes, (la livre) 13 7/8, 14 1/8. Calme.

Dépêches de MM. Schlagdenhauffen et Ce, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymonprez :

Hâvre, 27 mai.
Ventes 900 b. Marché raidissant, très-ordinaires 88 à 89.
Liverpool, 27 mai.
Ventes 6,000 b. Marché inchangé.
New-York, 27 mai.
New-York, 13 1/4.
Recettes 7,000 b.
New-Orléans low middling 93 n/o.
Savannah » » 85 1/2.

BULLETIN DU JOUR

Pendant que nos républicains s'engagent chaque jour de plus en plus en matière économique, dans les voies du libre-échange, et en matière politique dans les voies du radicalisme, l'Allemagne, elle, arbore carrément, d'une part, le drapeau protectionniste et d'autre part, le drapeau de la conservation sociale. Depuis quelques semaines, en effet, cette double évolution s'est accentuée avec une telle énergie qu'il est impossible de méconnaître que la politique de M. de Bismarck s'est complètement transformée. Ce changement de front est assurément l'un des plus grands événements de notre époque en ce sens qu'il est appelé à exercer une notable influence sur la politique européenne.

Jusqu'à ces derniers temps, le grand chancelier s'était appuyé sur le parti national libéral ; mais outre que ce parti ne suffisait pas à lui donner à lui seul une majorité compacte sans le concours d'une des autres fractions de l'assemblée, il s'est montré si hostile à ses projets de réforme douanière, que M. de Bismarck a dû chercher à se faire une nouvelle majorité par l'union du parti conservateur, qui lui est tout dévoué, et du centre, composé de l'élément catholique.

Cette union est un fait accompli ; elle vient d'être consacrée par l'élection à la première vice-présidence du Reichstag de M. de Franckenstein l'une des notabilités du centre.

Cette élection provoque naturellement les plus violentes critiques de la part des organes des nationaux libéraux. Voici en quels termes l'apprécie l'un des plus importants d'entr'eux, la *Gazette nationale* :

« Un ultramontain premier vice-»président du Reichstag ! Cela dépasse »toutes les prévisions le plus aventu-»rées. Ce n'est pas seulement là un »signe éclatant de la politique inté-»rieure de l'Empire ; mais cela indi-»que une profonde modification dans »la politique européenne ; il y a là »pour toutes les nations matière aux »réflexions les plus graves. »

La conséquence inévitable de cette évolution est la retraite de M. Falk, ministre des cultes, l'auteur des trop fameuses lois de Mai et l'ennemi le plus acharné du catholicisme. Dès ce moment sa chute paraît certaine.

On ne saurait dire encore quelle est l'importance des promesses faites au centre par M. de Bismarck ; mais on ne saurait néanmoins douter qu'il a adopté à son égard des dispositions conciliantes de nature à lui donner satisfaction au moins dans une certaine mesure.

Toute la presse étrangère s'occupe de l'évolution qui vient de s'accomplir à Berlin et elle est unanime pour en signaler la haute portée économique et politique. Une feuille anglaise, le *Morning Post*, envisage cet évènement au point de vue des conséquences qu'il peut avoir sur les relations de l'Allemagne et de la France.

« La résolution, dit-il, que montre » le prince de Bismarck pour s'assu-» rer un budget militaire non contrôlé, » en dépit des résistances des libres-» échangistes allemands, n'est-elle » pas de nature à faire supposer que » M de Bismarck pourrait songer à » employer ses nouvelles ressources » à des fins militaires ? Ne serait-il » pas possible que M. de Bismarck » commençât à penser qu'une républi-» que radicale en France doit être » surveillée avec plus de soin que la » nomination par le Vatican de quel-» ques évêques réfractaires à sa poli-« que en Allemagne ? »

Qui oserait affirmer que la supposition exprimée par le *Morning Post* est tout à fait dénuée de fondement ? Mais en supposant même qu'elle soit purement gratuite, n'est-il pas évident pour tout esprit sensé que si la politique jacobine venait à prévaloir en France, elle créerait à notre pays vis-à-vis de l'Europe monarchique une situation pleine de périls

M. Bernard Lavergne, en prenant possession de la présidence du groupe de la gauche républicaine, présidence à laquelle il venait d'être élu, en remplacement de M. Albert Grévy, a prononcé un discours dans lequel non-seulement il a réclamé de nouveaux changements de fonctionnaires, mais où il a représenté le remplacement de tous les fonctionnaires publics comme la mesure la plus impérieusemunt réclamée par son parti et par la situation. S'il existe quelques points noirs à l'horizon, si tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des républiques, n'en accusez ni les lois Ferry, ni certaines paroles officielles sur les traités de commerce, ni ces interpellations sans cesse renaissantes qui se substituent à la discussion calme, réfléchie, des affaires du pays; mais accusez-en avec M. Bernard Lavergne, cette mollesse presque cette trahison du Gouvernement, qui n'a pas encore d'un bout de la France à l'autre destitué, remplacé tous les fonctionnaires publics qui ne portent pas l'estampille de la gauche républicaine.

Et que l'on ne s'imagine pas que c'est là l'opinion particulière de M. Bernard Lavergne. Outre le caractère plus grave que donne à ces paroles la circonstance même dans laquelle elle ont été prononcées, nous voyons la *République française* leur accorder son entière approbation et en exalter l'opportunité. L'ancien organe de M. Gambetta, qui qualifie ce discours « de véritable programme, » ne le loue pas seulement d'une manière platonique: il en réclame aussi l'exécution immédiate : « Cette question des fonctionnaires, dit-il, de beaucoup la plus importante de toutes, traîne trop en longueur. Il ne faut pas songer à goûter un repos véritable avant qu'elle soit résolue. »

Combien ce langage est différent de celui que tenaient les mêmes hommes, alors qu'il s'agissait pour eux de se faire élire et, en rassurant sur leurs intentions, sur leurs projets, d'obtenir les voix du pays. La République, ils la représentaient alors comme une république ouverte, accessible à tous les hommes de bonnes volonté, comme le gouvernement de tous par tous et non comme le gouvernement d'un parti au profit de ses membres.

Aujourd'hui le décor est changé. Il ne suffit plus à un fonctionnaire d'être capable, instruit, dévoué, de savoir et de faire bien son métier. Il faut avant tout qu'il justifie de ses opinions politiques, non-seulement de ses opinions, mais de leur date.

Ce n'est plus même un parti, le parti républicain, qui, seul, prétend aux fonctions publiques ; c'est la fraction d'un parti, et comme les partis sont essentiellement variables, comme ils sont « ondoyants et divers, » c'est en réalité l'instabilité en permanence à laquelle on voue la France. Et la gauche républicaine n'excepte aucune fonction publique, politique ou non, de son estampille, c'est l'administration tout entière, depuis le directeur d'un ministère jusqu'à l'agent-voyer, et jusqu'au facteur rural, qu'on prétend remanier, bouleverser pour la plus grande satisfaction de tel parti aujourd'hui, de tel autre demain.

Quant à l'intérêt du pays, il deviendra ce qu'il pourra : ce n'est pas là la question.

Remise de la Barrette
AUX EM.. CARDINAUX DESPREZ ET PIE

Ce matin, à dix heures, a eu lieu à l'Elysée la remise de la barrette par M. le président Grévy aux Emes cardinaux Desprez, archevêque de Toulouse, et Pie, évêque de Poitiers. Tout s'est fait suivant le cérémonial accoutumé, sauf que la remise de la barrette a eu lieu dans le salon des Ambassadeurs et non dans la chapelle et qu'il n'y a pas eu de messe. Il paraît qu'on a trouvé, pour justifier cette suppression de la messe, nous ne savons quel précédent remontant au premier Empire.

M. Mollard, avec les voitures de gala de la présidence, était allé chercher les éminentissimes cardinaux rue de Sèvres, 90, au couvent des Filles de la Croix de Saint-André, où était logé S. Em. le cardinal Pie, et où S. Em. le cardinal Desprez avait bien voulu se rendre; un piquet de cavalerie escortait les voitures.

Un détachement du 5e régiment d'infanterie a rendu les honneurs militaires dans la cour de l'Elysée. Des gardes de Paris en grand uniforme se tenaient sur l'escalier d'honneur.

Avant la remise de la barrette a eu lieu dans le salon de l'Hémicycle, la remise à M. le président Grévy des lettres de créances accréditant les deux ablégats.

Le ministre des affaires étrangères, M. Waddington, et le ministre des cultes, M. Lepère, étaient à côté de M. Grévy.

Voici les discours prononcés par LL. EEm. les cardinaux Desprez et Pie :

Discours de S. Em. le cardinal Desprez

Monsieur le président,

Il est facile à un prince de l'Eglise d'être modeste en revêtant la pourpre, quand il est obligé, comme moi, d'y voir une décoration donnée au siége qu'il occupe et à ses longues années d'épiscopat plutôt qu'à son mérite personnel. Comment me défendre néanmoins d'un légitime orgueil, aujourd'hui, en pensant que cette distinction m'est accordée par la bienveillance d'un des plus illustres pilotes qui aient gouverné la barque de Pierre en ses orageuses traversées ? Veuillez croire, monsieur le président, que j'associe dans ma reconnaissance les deux pouvoirs qui concoururent à mon élévation. Il n'en coûte pas aux évêques de se proclamer les débiteurs de leur pays, soit parce que l'homme s'honore en reconnaissant ses dettes de fils, soit parce que nous avons conscience d'acquitter les nôtres envers la France par des services sociaux qu'il sera difficile d'effacer de son cœur et de son histoire.

Il y a plus; comme c'est la grandeur propre des peuples catholiques de n'être point sujets de la même autorité au spirituel et au temporel, ils aiment d'autant plus la patrie qu'elle se montre à leur égard plus délicatement mère en s'interdisant de toucher à leur conscience, et *cette religion de la seconde majesté*, comme parle Tertullien, s'accroît de toutes les déférences du pouvoir séculier envers l'Eglise, parce qu'à ce prix est fondée la vraie garantie de la dignité et de la liberté des âmes.

Nous sommes heureux, Monsieur le président, de voir un ordre de choses si respectable placé sous la sauvegarde des vertus civiques qui distinguent le premier magistrat de la république, au moment où les plus grands problèmes se discutent au sein de notre société. Le Pape saint Grégoire écrivait à l'empereur Maurice ces remarquables paroles : « Sachez que la souveraine puissance vous est communiquée d'en haut afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel soient élargies et que l'empire de la terre serve l'empire du ciel. »

Je trahirais un grand devoir si j'hésitais à réclamer, dans les limites constitutionnelles, l'intervention de votre autorité pour le redressement de toute tendance contraire à l'esprit de cette législation divine : un serment prêté naguère au pied de l'autel m'oblige à défendre, s'il le fallait, au péril de ma vie, les droits imprescriptibles de l'Eglise, et le vrai patriotisme ne saurait contredire à la prière que je vous adresse, car si on ne peut compter les peuples qui furent immortalisés par la religion, on n'en compte pas un seul qui ait prospéré sans elle.

Discours de S. Em. le cardinal Pie

Monsieur le président,

Je m'associe aux sentiments et aux vœux qui viennent d'être exprimés par mon Eminentissime collègue. Il ne m'appartient que d'y ajouter quelques mots.

L'allocution pontificale du 12 de ce mois, qui annonçait la création de deux nouveaux cardinaux français, renferme à l'adresse de notre nation une parole qui restera inscrite dans le Bullaire romain et qui figurera avec honneur dans les annales de notre Eglise de France. En se réjouissant des heureuses négociations qui ont mis fin aux divisions et aux séparations religieuses survenues au sein des populations catholiques de l'Orient, le Pape Léon XIII a rendu hommage au représentant du gouvernement français dont l'intervention a concouru efficacement à ce résultat si précieux et si désiré ! Cette fois donc encore, la France aura été fidèle à sa mission séculaire, et son protectorat n'aura pas été infructueux.

Or, pour les nations comme pour les particuliers, avoir servi des intérêts de cet ordre, c'est avoir acquis un titre aux grâces et aux faveurs du Ciel. Nous avons la confiance qu'elles ne nous feront point défaut; car celui dont le Pontife romain vient de se faire l'interprète est le Dieu très-bon qui, dans les actes de sa créature, est avant tout jaloux de trouver des mérites à reconnaître, des services à récompenser.

Ce qui s'accomplit aujourd'hui n'est-il pas d'ailleurs un gage nouveau du pacte inviolable qui, à travers toutes les révolutions du temps, unit toujours la France à l'Eglise ? Le Seigneur avait dit à l'ancien peuple d'Israël : « Si la loi que j'ai établie et en vertu de laquelle le jour succède à la nuit et la nuit au jour peut être détruite, mon pacte avec la nation des fils d'Abraham pourra pareillement être rompu. » Ce qui, dans le style des prophètes, signifie l'égale perpétuité de l'un et l'autre contrat. (Jérémie, XXXIII, 20.) Or, la pérennité de cette même loi n'éclate-t-elle pas à tous les yeux, quand, à l'heure présente, l'alliance de notre nation avec la Chaire romaine se noue et se resserre par un lien de plus ? Symptôme rassurant pour tous ceux qui sont attentifs aux conduites de la Providence.

Et puisque l'accord qui s'est fait à cet égard entre le vicaire de J.-C. et les pouvoirs préposés au gouvernement de la république s'est porté, contre toutes les prévisions, sur mon humble personne, une obligation plus étroite m'est imposée d'employer les derniers restes de ma vie, les dernières ardeurs de mon âme, à inculquer à nos contemporains la sentence apostolique dont les trente années de mon enseignement pastoral n'ont été que le commentaire, à savoir : «Que personne ne peut poser un autre fondement en dehors de celui qui a été posé par la main de Dieu et qui est le Christ Jésus» (I Corinth., III, 2) et que pour les peuples modernes comme pour les sociétés antiques, «il n'y a point sous le ciel d'autre nom donné aux hommes dans lequel ils puissent être sauvés, si ce n'est le nom de Jésus-Christ (Act IV, 12.)

M. le président Grévy a répondu :

Messieurs les cardinaux,

Je dois aux fonctions que mon pays m'a confiées l'honneur de vous remettre les insignes de la haute dignité que vous ont méritée vos talents et vos vertus et dont le souverain Pontife a couronné votre long épiscopat. Je suis heureux d'avoir pu, au nom du pouvoir civil, prendre part à votre élévation.

Vous invoquez l'autorité constitutionnelle du Président de la République en faveur des droits de l'Eglise. Soyez pleinement rassurés à cet égard. Ces droits ne courent aucun péril. Ils sont sous la sauvegarde des lois, et le gouvernement, s'il ne met point les droits de l'Eglise au-dessus des droits de l'Etat, est animé d'une vive sollicitude pour la protection des uns et des autres.

Après la cérémonie, le président a retenu les Eminentissimes cardinaux à déjeuner. Vers une heure et demie Leurs Eminences, avec les prélats de leur suite, les gardes-nobles et le personnel de leur maison cardinalice, précédés de M. Mollard, introducteur des ambassadeurs, quittaient le palais de l'Elysée et remontait dans les voitures de gala, mises à leur disposition pour les reconduire à leur résidence. La maison militaire et civile du président de la République accompagnait Leurs Eminences jusqu'à la première marche de l'escalier du perron. Les tambours battaient aux champs, et les troupes présentaient les armes. Bientôt les voitures se sont mises en marche, escortées par deux pelotons de cuirassiers. Une grande foule stationnait aux abords de l'Elysée.

S'il en faut croire une dépêche publiée par le *Tageblatt* de Berlin, le marquis de Salisbury aurait adressé au gouvernement hellénique une note des plus catégoriques au sujet des armements et autres mesures militaires qui viennent d'avoir lieu en Grèce, et aurait menacé de rappeler le représentant d'Angleterre à Athènes si le gouvernement grec s'aventurait plus loin dans cette voie.

INFORMATIONS

— Le *Siècle* a annoncé que le Conseil municipal de Sedan vient de signer, à une grande majorité, une adresse à M. Jules Ferry pour le féliciter de son attitude énergique en présence des attaques dirigées contre son projet ; si ce journal avait été tout à fait bien renseigné, il aurait ajouté que trois signatures seulement ont manqué pour qu'il y ait eu unanimité ; malheureusement pour le Conseil et pour M. Jules Ferry ces trois voix ont un certain poids, car ce sont celles de : MM. A. Philippoteaux, maire, député républicain de notre arrondissement; C. Cunin-Gridaine, sénateur républicain des Ardennes; Louis Bacot, notre unique adjoint.

— Le maire de Marseille a répondu hier à la lettre de l'évêque par un refus de laisser faire la procession, fondé sur les scènes de désordre de l'année dernière. Or, il est à remarquer qu'il n'y a jamais eu de désordres quand les processions étaient permises, mais seulement lorsqu'elles ont été défendues.

— Le *Petit Marseillais* publie une lettre du premier vicaire de Sainte-Madeleine d'Aix, reconnaissant qu'on a décollé les affiches relatant la déclaration d'abus, parce qu'elles avaient été illegalement placardées sur la façade et sur la grande porte de Sainte-Madeleine. Il ajoute que le clergé n'est pas en insurrection contre le gouvernement, mais qu'il est plein de dévouement et d'admiration pour son archevêque, et qu'il unit à ces sentiments le calme et le respect de la loi.

Feuilleton du *Journal de Roubaix*
DU 28 MAI
— 14 —

LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par M. F. DU BOISGOBEY

PREMIÈRE PARTIE

M. LECOQ se dérobe

I.

— Au premier bruit que j'entendrai, se disait-il, je me logerai dans la pendule. L'homme ne se doutera pas que je me suis fourré là. S'il entre dans le boudoir, je verrai ce qu'il fera, et je sifflerai le 29. S'il va d'abord dans la salle à manger, je sortirai tout doucement et j'irai siffler sur le perron.

Il ne s'agit plus que d'avoir de la patience. Il en fallait beaucoup pour passer quelques heures dans ce coupe-gorge, à quelques pas d'un cadavre et de plus il fallait du courage pour affronter un tête-à-tête, si court qu'il fût, avec un assassin qui, très probablement, ne regardait pas à un meurtre de plus ou de moins.

Mais la patience et le courage sont les deux vertus fondamentales de la profession.

Le chef de la sûreté prit position dans un siége capitonné où la victime avait dû s'asseoir souvent, et occupa ses loisirs forcés à repasser dans son esprit les circonstances de cette bizarre affaire et à examiner les contradictions qu'elle présentait.

Il n'arriva à rien de saisissant et il se dit plus d'une fois qu'il faudrait bien en venir à utiliser les talents de Tolbiac, le successeur assez indirect de M. Lecoq.

Les heures s'écoulèrent, marquées par l'horloge qui les sonnait avec un bruit retentissant.

Elle venait de frapper les douze coups de minuit et le veilleur allait se lever pour allumer l'autre bougie, car la première achevait de se consumer et ne fournissait plus qu'une lueur vacillante, lorsqu'il entendit un faible bruit.

La porte du perron tournait doucement sur ses gonds.

L'agent se leva et se précipita dans sa cachette.

On marchait avec précaution dans le corridor.

Le pas de celui qui marchait se rapprochait peu à peu du boudoir.

Bientôt une voix contenue prononça ces mots :

— Marie, êtes-vous là ?

Le chef de la sûreté se garda bien de bouger et retint son haleine de peur de trahir sa présence.

Le silence était profond dans cette maison sinistre, si profond que, de sa cachette, il entendait marcher sur le tapis du salon.

A cette heure où les voitures ont cessé d'ébranler le pavé des rues, et sous les hauts plafonds d'un appartement peu meublé, le moindre craquement résonnait, le plus léger souffle devenait perceptible, et l'observateur blotti dans la caisse de l'horloge en était à regretter d'avoir, en s'y introduisant, arrêté involontairement le balancier dont le puissant tic-tac aurait couvert le faible bruit d'une respiration contenue.

Du reste, le visiteur nocturne ne se doutait certainement pas qu'on l'épiait, car en prononçant le nom de la femme qu'il cherchait, il venait de fournir un indice précieux à la police, représentée par le plus militant de ses employés supérieurs.

Elle savait déjà que la maison avait été habitée par une femme nommé Marie.

L'agent redoubla d'attention. Il écoutait de toutes ses oreilles et il se préparait à regarder de tous ses yeux par l'échancrure de la boîte où il se tenait plus immobile qu'un terme.

L'homme marchait toujours à pas de loup. Il s'approchait lentement de l'entrée du boudoir, et il n'allait pas tarder à soulever la portière qui la masquait.

Avant de s'y décider, il fit une pause et il répéta en anglais la phrase qu'il avait déjà prononcée.

Au lieu de dire : Marie, êtes-vous là ? il dit à demi voix :

— *Are you here Mary ?*

Naturellement, personne ne répondit à cet appel.

Mais le chef de la police n'en perdit pas un mot.

— Bon ! pensa-t-il, la femme est anglaise ou, du moins, elle comprend l'anglais. C'est un jalon qui nous aidera plus tard à retrouver notre chemin.

Il y eut encore un temps d'arrêt, puis le rideau s'agita ; une main écarta les plis de la lourde étoffe et une tête se montra, une tête coiffée d'un chapeau à haute forme, dont la soie neuve miroitait à la lueur mourante de la bougie que l'agent, pris à l'improviste, n'avait pas eu le temps de remplacer.

Ce luminaire unique ne donnait plus que des clartés intermittentes, s'éteignant presque pour se rallumer tout à coup pendant une ou deux secondes et pour s'éteindre encore aux trois quarts, laissant le boudoir dans une obscurité d'autant plus épaisse, que la flamme ressuscitée pour un instant avait été plus vive.

Les défaillances gênaient beaucoup l'occupant de l'horloge pour observer l'inconnu qui ne s'était pas encore décidé à relever tout à fait la portière.

De plus, le flambeau où la cire achevait de se consumer était posé par terre, dans un coin, de sorte que le visage de cet homme se trouvait éclairé obliquement et de bas en haut.

Mauvaise condition, s'il en fût, pour distinguer les traits d'un individu qu'on voit pour la première fois.

Le chef de la sûreté pouvait à peine les entrevoir à travers l'ouverture découpée en losange qui se trouvait précisément à la hauteur de ses yeux.

Il n'apercevait guère qu'une barbe noire et bien fournie, car le rebord du chapeau cachait le front du visiteur, et toute la partie supérieure de sa figure restait dans l'ombre.

— Va-t-il entrer ? Va-t-il sortir ? se demandait l'agent.

Et cette question n'était pas la seule qui le préoccupât.

Que ce rôdeur de nuit fût l'assassin, il n'en doutait pas, et il n'avait nulle envie de le laisser partir comme il était venu.

Mais il s'agissait de décider s'il allait le faire arrêter en donnant le signal sans plus attendre, ou s'il ne valait pas mieux temporiser un peu.

Lancer immédiatement le coup de sifflet d'avertissement, c'était se priver des indications utiles que pouvaient fournir les agissements du meurtrier.

Assurément, il ne venait pas sans motif errer dans la maison où il avait commis ses crimes et où gisait encore le cadavre d'une de ses victimes.

Ce motif, le chef de la sûreté le devinait ou croyait le deviner.

— C'est clair comme le jour, raisonna-t-il avec la rapidité de déduction qu'il possédait.

Ce gaillard-là sait que son muet est arrêté et que la femme assassinée est à la Morgue. Mais il ne sait pas que nous connaissons la maison où il a si bien travaillé et que nous l'y attendons.

Seulement il se doute bien que d'ici à quelques jours on découvrira tout le pot aux roses.

Quand même nous ne serions pas venus ici, les voisins auraient fini par s'étonner du départ subit de la locataire du pavillon, sans compter que l'odeur du corps se serait répandue dans le quartier.

Alors notre homme s'est dit qu'il fallait profiter de la première nuit pour faire disparaître les traces du meurtre.

Il va tout remettre en ordre dans la salle à manger, emballer proprement le cadavre dans une des malles qui encombrent le corridor et emporter sur son dos le colis, qu'il comptait faire enlever comme l'autre par le muet.

Cette Mary qu'il appelait tout à l'heure, c'est la servante qui doit être sa complice et qui, ne le voyant pas revenir la nuit dernière, a filé en laissant les portes ouvertes, pour qu'il pût rentrer.

La charbonnière m'a à peu près dit que cette servante était Anglaise, et il a parlé anglais. C'est bien ça, et maintenant je sais l'affaire sur le bout du doigt.

Mais nous avons affaire à un coquin très fort, et si je le fais empoigner avant qu'il ait commencé sa besogne, il ne manquera pas d'inventer une histoire pour expliquer sa présence ici.

A sa place, je ne serais pas embarrassé. Il n'a qu'à dire qu'il était l'amoureux de la femme assassinée... qu'il venait la voir en cachette... preuve qu'il ne savait pas qu'elle fût morte... ou un autre conte dans ce goût-là... Si avec ça il est assez habile pour dissimuler son identité... et n'est pas très difficile quand on est étranger... il doit être Anglais... il peut nous traîner six mois ou un an dans des enquêtes qui n'aboutiront peut-être jamais.

Non, non... pas de ça. Je veux me garder à carreau... il faut que nous pincions ce gueux-là faisant sa cuisine... c'est le seul moyen de l'empêcher de nier.

Va, mon bonhomme, va nettoyer le carreau de la salle à manger et emballer le cadavre que tu as poussé dans l'office.

A suivre.